

# Visite aux abords de l'usine

## Compte-rendu

Samedi 14 juin 2025

En proximité de l'UVE

---

**deco**set

# LE PARCOURS DE LA VISITE DE SITE



## Point 1 : Départ de la visite de site (entrée de l'usine, chemin de Perpignan)

- Présentation du fonctionnement de l'usine
- Rappel du calendrier et du cadre des études DDAE (Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale)

## Point 2

- Point de prélèvement air et sol (intersection Route de Seysses et Rue Paul Rocache/Chemin Vouet)

## Points 3

- Jardins partagés du parc du Monlong

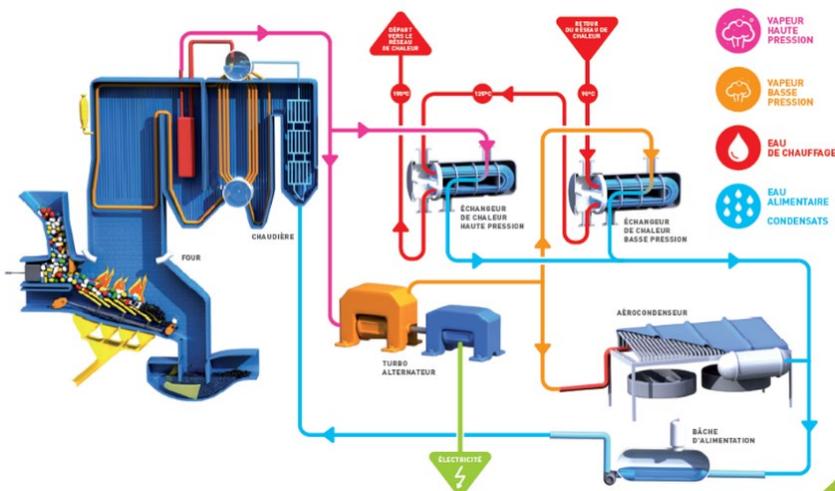
## Point 4

- Parc du Monlong - Point de prélèvement air / sol de la Direction Territoriale Sud Mairie de Toulouse, proche Chemin Renard

## Point 5

- Point de mesure acoustique situé en proximité des habitations Chemin de Perpignan

# PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT DE L'USINE



On retrouve sur l'UVE actuelle, **quatre lignes identiques**, qui à l'incinération produisent à la fois des **mâchefers**, des **résidus solides**, et des **fumées**.

Ces fumées, **aux alentours de 1 000°C** sont **récupérées pour valorisation énergétique**.

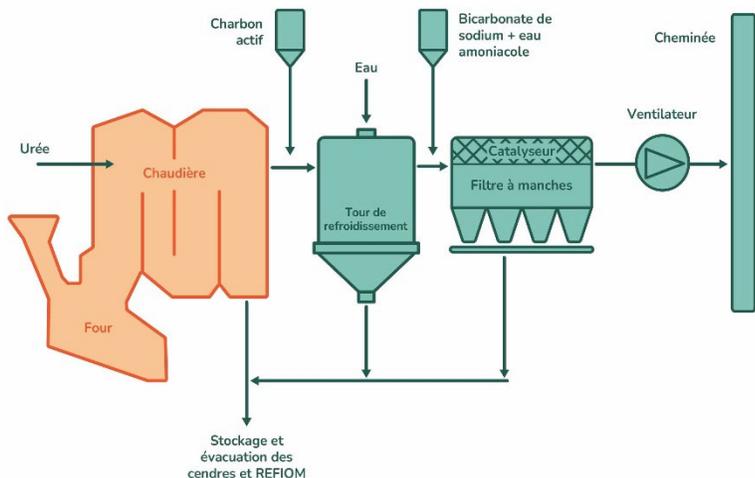
L'eau, sous forme de vapeur, est à la fois utilisée pour le **fonctionnement du groupe turbo alternateur** (le GTA), pour produire de l'électricité, qui est ensuite réinjectée dans le réseau EDF et Enedis. Une autre partie **circule entre plusieurs échangeurs**.



La **vapeur à haute pression** permet alors de **chauffer de l'eau sanitaire** directement **réinjectée dans le système de chauffage** urbain dans les quartiers autour de l'usine.

Une fois perdu ses calories, la vapeur revient dans le **circuit fermé** sous forme de condensat.

Le circuit étant fermé, **ce que l'on voit s'échapper de l'UVE n'est pas de la fumée**, mais de la vapeur d'eau.



# Questions diverses sur le fonctionnement de l'usine

## Quelle est-l'étape qui provoque le plus de bruit ?

Lorsque le turboalternateur est mis à l'arrêt, un redémarrage nécessite une phase de réchauffage de la turbine par injection de vapeur, pouvant générer du bruit. L'exploitant veille à limiter autant que possible ces arrêts, bien que plusieurs mises en sécurité récentes aient été provoquées par des arrêts inopinés du four et des coupures d'alimentation électrique (EDF). Afin de mieux encadrer ces situations, Evoneo et Decoset élaborent actuellement un plan de réduction du bruit, incluant l'installation d'un silencieux d'ici la fin de l'année.

## Pourquoi faut-il près de 8h pour réchauffer la turbine ?

Il est très rare que ce processus prenne 8h. Il est davantage de l'ordre de 2h.

## Quelle est la puissance du Groupe Turbo-alternateur ?

Le turbo alternateur a une puissance de X mégawatts

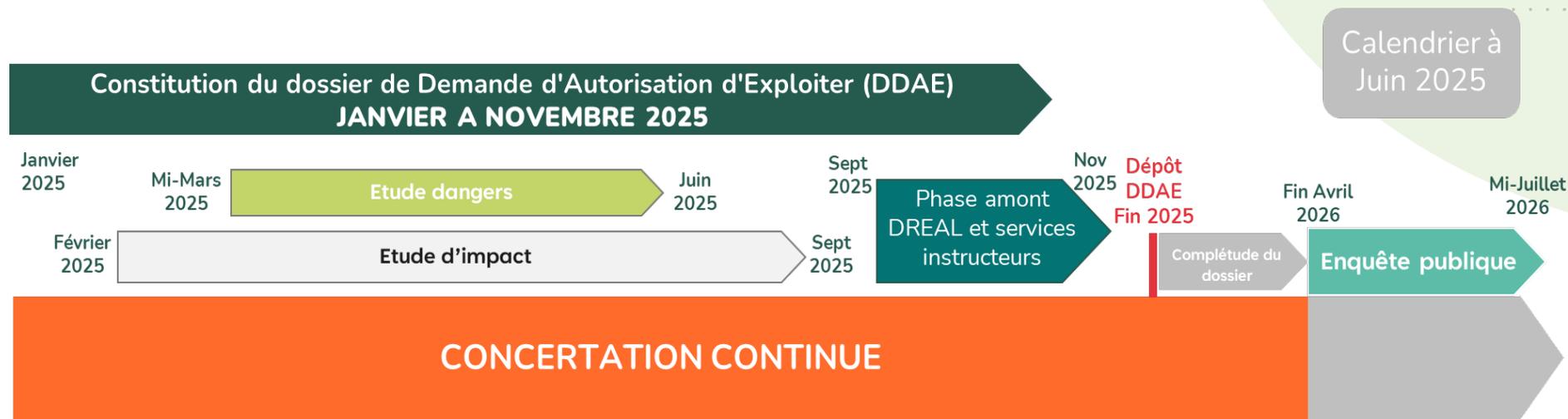
## Quand vous arrêtez le chauffage dans nos appartements, que devient la vapeur du système ?

Il existe un système d'aéro-condensation qui va venir condenser la chaleur non utilisée pour la réinjecter dans les chaudières. Elle est alors utilisée pour la production d'électricité.

## A quelle fréquence changez-vous les filtres de l'usine ? Quand ont-ils été changés la dernière fois ?

Les « manches » sont changés tous les 6 ans. Tous les filtres sont neufs ainsi que le catalyseur et l'injection d'eau ammoniacale.

# Rappel du calendrier des études



Calendrier à Juin 2025

Réunion publique Site 02/2025

Réunion publique Projet 03/2025

### FOCUS ETUDES TECHNIQUES

- **ETUDE D'IMPACT FEVRIER A SEPTEMBRE 2025** incluant :
  - Volet biodiversité : janvier à mai 2025
  - Volet milieux : mi mars à juin 2025
  - Volet sanitaire : mi avril à juin 2025
  - Volet paysage : mi mars à aout 2025
  - Volet acoustique : avril – mi mai 2025
- **ETUDE DE DANGERS : MI MARS À JUIN 2025**

Le calendrier a été mis à jour et la finalisation de l'étude d'impact est prévue pour l'automne 2025, toujours dans l'objectif d'un dépôt de DDAE fin 2026. Les études menées par Evoneo feront l'objet d'une restitution au grand public à l'automne.



# Suivi actuel, obligations au DDEA et suivi phase exploitation

## Trois types de suivi réalisés actuellement

Il existe 3 types de suivi actuellement sur le périmètre et aux alentours de l'usine :

- **Les rejets cheminés** via un enregistrement et une analyse continue de l'usine, avec un rapport transmis à la DREAL, couplé à des inspections régulières et ponctuelles effectuées par un tiers neutre.
- **Le suivi environnemental** des retombées, effectué par ATMO dans le cadre de l'arrêté préfectoral.
- **Un suivi sol**, prévu dans l'arrêté préfectoral, avec un suivi des lichens sur plusieurs points de mesures.

## Obligations prévues dans le cadre du DDAE

### Air & sol

Le DDAE prévoit un **état initial environnemental** sur 2 points en proximité de l'usine, qui associent prélèvements air et sol. Les points de prélèvements **sont choisis en fonction de la rose des vents, du positionnement de l'usine et de la spécificité des capteurs**. Les résultats de ces études seront présentés en réunion publique à la rentrée 2025.

Cinq points de prélèvement air et sol ont été identifiés dans le cadre des études DDAE (cf cartographie) :

- 2 points en proximité immédiate de l'usine
- 1 point au alentours de l'usine
- 1 point qui permet de mesurer le « bruit de fond »

### Acoustique

Les mesures acoustiques **se font en proximité des habitations**, avec un prélèvement annuel sur plusieurs jours (méthodologie d'étude normée). L'état initial **se fait à l'arrêt de l'usine**.

## Suivi de l'usine

### Phase exploitation

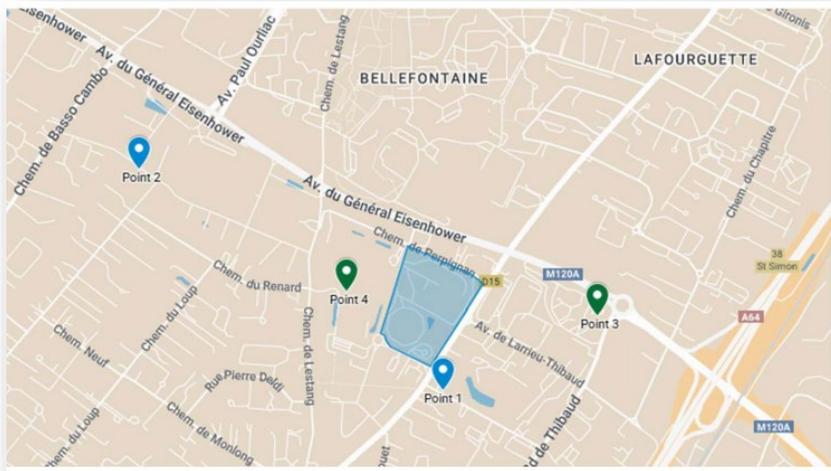
En phase d'exploitation de l'usine, un **suivi renforcé sera proposé par Evoneo**. Ce suivi s'appuiera sur les points de prélèvement du DDAE, pour assurer une **continuité de suivi**. Le suivi sera poursuivi sur les points de prélèvement sol 1 et 4 (positionnements intéressants car dans l'axe des vents dominants).

Le suivi pourra être renforcé sur 1 ou 2 points au sol dans le périmètre de l'usine à la suite des échanges de la visite de site.

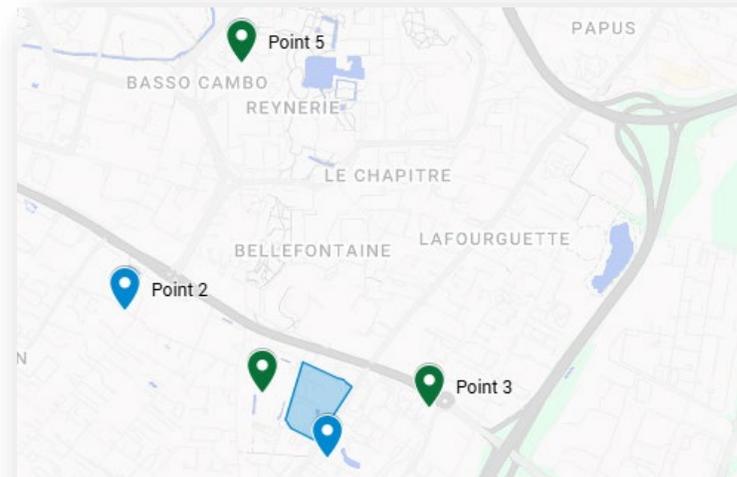
### Phase travaux

Pendant la phase travaux, une mesure de poussières sera ajoutée au dispositif, pour permettre le suivi des impacts de la phase chantier.

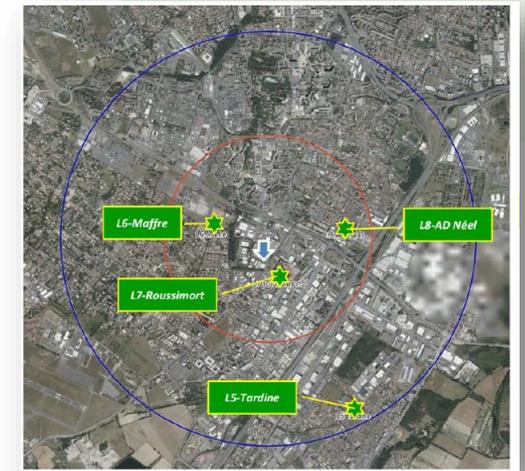
# Cartographie des points de prélèvements aux alentours de l'usine



**Cartographie des points de prélèvements sol & air**



**Cartographie des points de suivi acoustique**



**Cartographie des points de suivi lichens**

# Questions posées lors de la visite de site

## S'il y a une pollution inopinée, comment est-elle détectée ?

Dès qu'une pollution inopinée est détectée, la « ligne », c'est-à-dire le four concerné s'arrête automatiquement. Les analyses sont extrêmement suivies.

## Comment faire la part des choses entre les retombées usine et les retombées trafic ?

C'est extrêmement complexe. L'étude ATMO démontre que l'UVE est en dessous des seuils de rejets. Mais effectivement, si les mesures n'étaient pas en-dessous des seuils, il y aurait obligation de faire des modélisations qui expliqueraient ce qui relève de l'usine et ce qui ne dépend pas de l'usine.

## L'analyse des lichens est faite depuis quand ? Selon quelle périodicité ? Sur quel périmètre ?

Pour les lichens, sont mesurés dans les végétaux les différents paramètres (dioxycuranes, métaux...) sur plusieurs points de mesure autour de l'usine. L'arrêté préfectoral et la DREAL imposent de faire ces prélèvements dans le panache de l'usine, où les retombées sont maximales.

Decoset fait appel à un laboratoire externe pour faire les mesures, le prélèvement et les analyses. Les résultats sont ensuite présentés à la DREAL. C'est une mesure annuelle avec comme périmètre l'intérieur de l'usine. On parle très souvent des mesures Atmo mais moins des lichens.

## Est-ce qu'il y a un suivi particulier sur les odeurs ?

Sur la partie odeurs, un dispositif spécifique va être mis en place. Il a été rapidement présenté lors du dernier comité de pilotage de la concertation et en réunion publique. Decoset et Evoneo sont en cours de réflexions pour proposer un dispositif très pédagogique, à l'échelle des scolaires et des citoyens du quartier.

## Les capteurs se situent-ils en surface des sols ou en profondeur ? Est-ce qu'il y a également des capteurs sol ponctuels ?

Les prélèvements sont faits selon la méthodologie normée du quadrillage des sols.

# Contributions des participants durant la visite de site

« Il n'y a pas de capteur vers chez nous, vers les Bosquets »

« Niveau études de sol, il y a beaucoup de jardins partagés dans le parc du Monlong. Ça pourrait être intéressant d'avoir un point de mesure sol »

« On souhaiterait avoir un point fixe de plus sol et air dans le quartier résidentiel de Lafourquette, plutôt en cœur de quartier, vers l'église »

« Les gens des jardins partagés seraient intéressés pour avoir le retour des mesures sur les jardins »

« Dans l'école d'Autun, il y a un dispositif de mesures de chez vous (Decoset). C'est l'école la plus proche de l'usine. »

« Ce qui serait intéressant, c'est que les moments où il y a du bruit, des incidents soient bien identifiés (intensité, durée, nombre...) »

« On accepte à contre cœur que l'usine soit dans notre quartier. On souhaiterait avoir un bruit de fond dans le quartier de Lafourquette »

« L'incinérateur pourrait avoir un rôle, être partenaire dans le cadre d'études globales de mesures dans le quartier »

« A l'entrée du parc du Monlong, il y a des lichens »

« On soupçonne que les rejets liés au trafic soient plus importants que ceux de l'usine »

« Une mesure acoustique sur un point unique, c'est discutable. Il faudrait que ce soit davantage en continu »

« Comme l'usine sera déplacée vers le point 1 (cf cartographie des points de prélèvements), ce serait bien de conserver pour le suivi ce point sol, air, bruit »

# Synthèse des échanges de la visite de site

## SOL & AIR

- Demande d'un **point fixe complémentaire** (air et sols) sur le cœur de quartier **Lafourguette**, peut être en proximité de l'église => **faisabilité technique et financière** à étudier par Decoset et Evoneo

## LICHEN

- Demande d'un **point prélèvement complémentaire sol/lichen** en proximité des **jardins partagés** => déjà un point sol existant sur le site technique municipal
- Pour faire suite aux temps d'échanges, il a été décidé collectivement de proposer un **point de synthèse sur l'étude lichens** lors du prochain comité de pilotage de la concertation continue, prévue fin juin 2025.

## ACOUSTIQUE

- Vérifier sur **quelle temporalité** se déroulent les études (nombre de jours et nuits)
- Souhait des participants que les études puissent être **davantage en continu**

## ODEURS

- Demande de précisions sur le dispositif de **suivi des odeurs**

## COMMUNICATION AVEC LES RIVERAINS

- Annonce de la mise en place d'une **newsletter** relative aux UVE (Toulouse et Bessières)
- Annonce de la mise en place **prochaine d'un Numéro Vert Evoneo** destiné à la relation usagers et d'un site internet dédié d'ici fin 2026